

## Interventions de Pierre-Alain Muet à l'Assemblée nationale lors du débat sur la Loi Travail, Emploi et Pouvoir d'Achat, (Extraits du Compte rendu intégral)

### Discussion générale de l'article 1 sur les heures supplémentaires (1<sup>ère</sup> séance du mercredi 11 juillet 2007, 9 h 30)

(...)

**M. le président.** La parole est à M. Pierre-Alain Muet.

**M. Pierre-Alain Muet.** Madame la ministre, je ne doute pas un instant qu'il y ait dans notre pays un grand nombre de salariés qui souhaitent travailler plus pour gagner plus.

**M. René Couanau.** Ah !

**M. Pierre-Alain Muet.** Mais je pense qu'ils ne sont pas concernés par cet article. Ceux qui souhaitent travailler plus pour gagner plus, ce sont d'abord tous ceux qui ne travaillent pas parce qu'ils sont au chômage ; ceux qui souhaitent travailler plus pour gagner plus – Mme Billard en a parlé –, ce sont tous ceux, au nombre d'un million, dont 80 % de femmes, à temps partiel contraint et souhaitant travailler à temps plein ; ceux qui souhaitent travailler plus pour gagner plus, ce sont aussi tous les seniors qui ont été confrontés dans notre pays à une perte d'emploi et qui, au-delà de cinquante-cinq ans, n'arrivent pas à en retrouver un. Mais, dans l'article 1<sup>er</sup>, aucun dispositif ne traite de ces trois difficultés.

En favorisant les heures supplémentaires, vous allez faire le contraire de ce qu'il faudrait, c'est-à-dire que vous allez défavoriser l'emploi : dans leurs arbitrages, les entreprises vont choisir les heures supplémentaires plutôt que l'emploi.

**M. Dominique Dord.** Mais on ne change rien sur ce point au dispositif actuel !

**M. Pierre-Alain Muet.** Ce que vous faites sur les heures complémentaires, vous savez très bien que ça ne résout pas le problème du temps partiel. Si on veut le résoudre, il faudrait que le temps partiel soit encadré par la négociation sociale et que ceux qui souhaitent travailler à temps plein puissent le faire. Ce n'est pas une incitation qui changera les choses puisque le temps partiel est déterminé essentiellement par l'employeur.

Donc, aucun des objectifs que vous fixez dans cette proposition « travailler plus pour gagner plus » ne se retrouve dans cette loi. Vous montez une « usine à gaz » – le terme n'est pas de moi, mais se retrouve pratiquement dans toutes les études qui ont été effectuées sur le sujet. Vos propres services expliquent qu'il s'agit d'une « usine à gaz qui aura des effets incertains sur l'emploi et sur le pouvoir d'achat, pour un coût exorbitant pour les finances publiques ». Cette phrase on la retrouve aussi bien dans un rapport du Conseil d'analyse économique – qui sera, je l'espère, prochainement publié – que dans des travaux qui ont été diffusés par le ministère des finances.

Je voudrais terminer par deux remarques. « Travailler plus pour gagner plus », c'est effectivement un objectif que doit se fixer une société à l'échelle globale. Il ne s'agit pas de le faire à l'échelle individuelle, mais à l'échelle globale. C'est tout simplement viser le plein emploi.

Mais vous n'en prenez pas la route ! J'ai regardé attentivement le rapport où le rapporteur général nous explique – dans un graphique qui doit se trouver à la page 56 – que les pays qui ont retrouvé le plein emploi sont ceux qui travaillent le plus. Moi, je vous conseille de consulter la page 51, où vous avez des données totalement objectives – et non pas un graphique effectué en prenant quatre pays au hasard – sur le temps travaillé dans tous les pays.

On remarque que les deux pays qui travaillent le moins, ce sont la Hollande et la Norvège. Ces deux pays sont depuis longtemps en plein emploi. La Norvège, qui n'a pratiquement jamais connu le chômage de masse, a baissé son temps de travail de façon considérable pendant quinze années de suite, depuis la fin des années soixante-dix. La Hollande a fait la même chose. Tout le monde a eu l'occasion d'analyser les accords de Wassenaar et la politique de réduction du temps de travail menée en Hollande, qui a conduit au plein emploi depuis dix ans.

Je vous invite à regarder ces données car vous constaterez que les trois pays qui travaillent le plus, monsieur le rapporteur général, ce sont la Grèce, la Pologne et la Tchéquie. Or, la Grèce est championne du chômage dans l'Europe de l'Ouest, avec un taux de près de 10 % depuis cinq ans ; la Pologne détient le record de pays de l'Est, avec un taux qui a avoisiné les 20 % pendant cinq ans ; et la Tchéquie n'est pas très éloignée de ces deux pays. Cela montre que, si l'on veut aller vers le plein emploi, la réduction du temps de travail est aussi un élément.

Autre exemple : celui de la France. Regardons à la lumière de la proposition « travailler plus pour gagner plus » ce qui s'est passé à l'échelle de la société tout entière. Depuis un siècle, en France, la durée individuelle du travail a été divisée par deux. Dans le même temps, cinq millions d'emplois ont été créés. C'est peu. Ainsi, le nombre total d'heures travaillées dans l'économie française a été globalement divisé par deux, en un siècle.

On constate un mouvement continu, sauf pendant une seule période de cinq ans : de 1997 à 2002, les années du gouvernement Jospin. Pendant ces années, la durée individuelle du travail a certes baissé, mais deux millions d'emplois ont été créés. Pour la première fois, la France a effectivement travaillé plus pour gagner plus. Elle a gagné plus parce que c'est la seule période où le revenu des Français, le revenu national, a crû de 3 % par an.

Vous en êtes loin aujourd'hui ! Eh bien, madame la ministre, vous devriez vous inspirer à la fois des exemples européens et de l'histoire. Le meilleur service que vous puissiez rendre à notre pays, c'est de retirer cet article. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, radical et citoyen et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*)

### **Extraits de la Deuxième séance du mercredi 11 juillet (15 heures) : débat sur l'amendement de suppression de l'article 1.....**

(.....)

**M. Gilles Carrez**, rapporteur général. ...c'est-à-dire dans les autres pays. Pour répondre à ce que disait ce matin Pierre-Alain Muet, je rappelle que la France est aujourd'hui le pays développé où le temps de travail pour les actifs occupés est l'un des plus faibles : moins de 1 550 heures, par rapport à une moyenne européenne qui se situe à plus de 1 600 – sans parler des pays extérieurs à l'Union européenne.

**M. Henri Emmanuelli**. Quel est-il en Allemagne ?

**M. Gilles Carrez**, rapporteur général. Or, toutes les études économiques s'accordent sur ce point : plus le temps de travail par actif occupé est important, plus le taux de chômage est faible. À cet égard, la France souffre d'un très grave handicap.

**M. Lucien Degauchy**. Il n'y a que les socialistes pour prétendre le contraire !

**M. Gilles Carrez**, rapporteur général. Cet économiste reconnu qu'est Pierre-Alain Muet s'est ainsi trouvé dans l'obligation, pour appuyer sa thèse, d'aller chercher le contre-exemple de la Norvège, dont chacun sait qu'en réalité, elle ne doit sa situation qu'à la rente pétrolière dont elle bénéficie. Si vous voulez un exemple, il faudra le chercher ailleurs ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

(.....)

**M. le président**. La parole est à M. Pierre-Alain Muet.

**M. Pierre-Alain Muet**. M. Carrez a essayé de montrer dans son rapport que plus un pays travaillait, plus la durée de travail de ses salariés était importante, plus le chômage était bas. J'ai cité ce matin le cas de la Norvège et des Pays-Bas, m'inspirant du graphique qui figure à la page 51 de son rapport et qui reprend le nombre moyen d'heures travaillées dans l'année par chaque actif occupé dans les pays de l'OCDE. Il apparaît en effet que c'est en Norvège et aux Pays-Bas que la durée de travail est la plus faible. Or ces deux pays, en réduisant considérablement le temps de travail par la négociation sur une quinzaine d'années, sont arrivés au plein emploi. Le taux de chômage y est inférieur à 5 % depuis dix ans environ.

**M. Jacques Myard.** C'est une escroquerie !

**M. Pierre-Alain Muet.** Le graphique désigne aussi les trois pays où la durée du travail est la plus longue : la Grèce, la République tchèque et la Pologne. Monsieur Carrez, chers collègues, consultez donc les statistiques, vous constaterez que la Grèce a connu et connaît encore le plus fort taux de chômage de l'Europe de l'Ouest, la Pologne subit un sort identique en Europe de l'Est – près de 20 % pendant cinq ans –, et la République tchèque est dans la même situation.

Monsieur le rapporteur général, les comparaisons internationales montrent que les pays qui connaissent le plein emploi sont précisément ceux qui ont réduit la durée du travail. (Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.) Les chiffres sont là, mes chers collègues.

S'agissant de la France, de 1997 à 2002, période pendant laquelle notre pays a réduit la durée individuelle du travail, deux millions d'emplois ont été créés.

**M. Jérôme Chartier.** Des emplois assistés !

**M. Pierre-Alain Muet.** Je rappelle qu'en un siècle, il n'en avait créé que cinq millions et qu'au cours des cinq dernières années, nous n'avons assisté qu'à la création de 250 000 emplois. (*Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Vous ne cessez de répéter qu'il faut individuellement travailler plus pour gagner plus. Mais si vous reprenez le raisonnement à l'échelle du nombre total d'heures travaillées en France sur un siècle, vous serez surpris par le résultat. Il apparaît, ce nombre ayant certes été divisé par deux sur cent ans, que c'est uniquement au cours de la période Jospin que le nombre d'heures travaillées a augmenté et ce, de près de 10 %. L'explication est simple : la durée du travail individuelle a baissé mais, compte tenu de la création des deux millions d'emplois ainsi favorisée, l'ensemble des heures travaillées en France a augmenté. C'est la seule période où notre pays a travaillé plus pour gagner plus, et ces gains sont allés à ceux qui en avaient le plus besoin, les chômeurs et les jeunes entrant sur le marché du travail. C'est au cours de ces seules années que le chômage des jeunes a également baissé.

**M. Louis Giscard d'Estaing.** Non !

**M. Pierre-Alain Muet.** Enfin, je rappellerai que, sur trente ans, c'est encore pendant cette période que le déficit public a été considérablement réduit, passant de 3,5 % à 1,5 %, et que la dette publique a baissé en pourcentage de la richesse nationale. Cette période, c'est celle des cinq années Jospin ! (*Exclamations et rires sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Je vous invite à méditer sur le sujet. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, radical et citoyen.*)

(...)

**M. Arnaud Montebourg.** Vous avez cité Pierre-Alain Muet. L'Assemblée nationale s'honore en effet d'avoir dans ses rangs un élu du Rhône qui est aussi un économiste renommé. Son autorité intellectuelle va bien au-delà de cet hémicycle. Il a repris ce matin un certain nombre de déclarations et notamment celles de deux membres du Conseil d'analyse économique, qui est un des outils de l'expertise du Gouvernement. Il s'agit de M. Cahuc et de M. Artus. Madame Lagarde, que répondez-vous à M. Artus qui a considéré que votre mesure était incertaine sur l'emploi et le revenu global et aurait un coût exorbitant pour les finances publiques ?

(...)